

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019

par les Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2018

Recommandations pour assurer la compétitivité du Canada

- 1. Que, pendant que le gouvernement évalue les conséquences possibles des réformes fiscales américaines, il considère les mesures suivantes afin que le Canada maintienne son avantage fiscal concurrentiel :
 - a. revoir les taux d'imposition des particuliers et des sociétés pour s'assurer que le Canada attire et conserve les meilleurs talents ainsi que les investissements d'entreprise, et pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique en général;
 - b. déterminer si une déduction des dépenses en capital ou les déductions pour amortissement accéléré seraient profitables aux investissements en immobilisation afin de contrer les effets négatifs des nouvelles mesures incitatives commerciales adoptées aux États-Unis.
- 2. Que le gouvernement s'engage à réaliser un examen exhaustif du système fiscal canadien, en s'appuyant sur les recommandations présentées par le Conseil consultatif en matière de croissance économique.
- 3. Que le gouvernement s'engage à améliorer davantage la compétitivité et l'efficacité réglementaires du Canada.
- 4. Que le gouvernement revoie et modifie les incitatifs financiers offerts aux Canadiens et aux employeurs pour le perfectionnement et la reconversion, et en fasse une meilleure promotion.
- 5. Que, dans une optique d'assurer une croissance économique durable, le gouvernement :
 - a. demeure engagé envers la stratégie présentée dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques;
 - b. élabore un plan national d'adaptation afin de coordonner les efforts d'adaptation aux changements climatiques de tous les gouvernements et du secteur privé;
 - c. Élabore un plan d'action canadien exhaustif présentant les partenariats, la politique, la réglementation et les normes nécessaires pour obtenir des finances durables au Canada.

Les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) sont heureux de présenter leurs recommandations pour le budget fédéral de 2019 au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, avec des mesures à l'intention du gouvernement pour assurer la compétitivité du Canada et la croissance de son économie. CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes et les plus respectées dans le monde, elle représente plus de 210 000 comptables professionnels agréés (CPA) du Canada au pays et à l'étranger. Ensemble, CPA Canada et les membres de la profession facilitent, favorisent et protègent l'idéal canadien de bonnes pratiques d'affaires qui valorisent l'inclusion, la croissance durable et le développement social, tout en cultivant une économie saine et vigoureuse.

Un système fiscal de calibre mondial

Le système fiscal est essentiel à la création d'un environnement concurrentiel afin d'attirer et de conserver les gens les plus brillants et les plus talentueux, de motiver les décisions d'investissement d'affaires, de libérer les innovations et d'encourager la prochaine génération de leaders. En d'autres mots, le système fiscal est essentiel à l'engagement du gouvernement d'offrir une croissance économique inclusive qui aide tous les Canadiens, notamment les familles de la classe moyenne.

Il existe une inquiétude généralisée que les mesures adoptées dans le cadre de la réforme fiscale de l'administration américaine représentent une menace sérieuse à la compétitivité du Canada, éliminant tout avantage fiscal précédemment offert par ce pays. Lors de discussions, d'éminents comptables professionnels ont noté une augmentation des demandes de clients concernant le déménagement de leurs activités, la restructuration de leur entreprise ou le réinvestissement aux États-Unis¹. Dans le sondage *CPA Canada Tendances conjoncturelles (T2 2018)*, plus des deux tiers (68 %) des chefs d'entreprise qui sont CPA perçoivent le Canada comme étant un endroit moins concurrentiel où investir et faire affaire par rapport aux États-Unis, en comparaison à l'année dernière. Le fardeau fiscal global au Canada est cité comme le facteur qui a la plus grande incidence sur la compétitivité des entreprises au Canada.

Le taux d'imposition du revenu des sociétés du Canada est maintenant plus élevé que celui des États-Unis et de la moyenne des pays de l'OCDE. De plus, si les changements prévus se réalisent en France, le Canada se retrouvera derrière le Royaume-Uni, les États-Unis et la France dans les pays du G7. Selon un récent communiqué du Fonds monétaire international (FMI), « Il est temps pour le Canada de revoir en profondeur son régime d'imposition des sociétés afin d'en améliorer l'efficience et de préserver la place du pays dans un environnement fiscal international qui évolue rapidement. »

En outre, le **taux d'imposition du revenu des particuliers** supérieur combiné au Canada dépasse 50 % dans sept provinces et est l'un des plus élevés parmi les 35 pays de l'OCDE. Le gouvernement fédéral, de même que ses homologues provinciaux et territoriaux, devrait considérer abaisser le taux de la fourchette d'imposition la plus élevée ou sinon, il devrait envisager d'augmenter le seuil du taux supérieur afin que le Canada soit une destination privilégiée pour les talents et les investissements.

Pendant que le ministère des Finances Canada effectue son analyse des réformes du système fiscal fédéral américain, CPA Canada recommande également qu'il étudie si une **déduction des dépenses en capital ou des déductions pour amortissement accéléré** seraient profitables aux investissements en immobilisation afin de stimuler la croissance et maintenir la compétitivité.

En plus de ces considérations particulières, CPA Canada continue de croire que le gouvernement doit adopter une approche à long terme envers le système fiscal canadien pour s'assurer qu'il fonctionne comme prévu. Nous recommandons fortement que le gouvernement réalise un examen exhaustif du système fiscal canadien, lequel serait dirigé par un comité d'experts indépendants, qui vise à réduire sa complexité, corriger les problèmes d'inefficacité, améliorer l'équité pour tous les Canadiens et assurer une compétitivité économique. Simplicité, équité, efficience et compétitivité sont parmi les principes fondamentaux d'un bon système fiscal.

En appui à la recommandation de CPA Canada, il existe un consensus croissant qu'un examen de la fiscalité doit être une priorité pour le gouvernement fédéral. Le <u>Conseil consultatif en matière de croissance économique</u> a

¹ Réunion du 1^{er} juin 2018 entre le Comité consultatif de CPA Canada sur la fiscalité et le ministère des Finances Canada.

demandé un examen indépendant de la fiscalité et que l'accent soit mis sur des mesures et des domaines précis afin d'augmenter la croissance et l'innovation. Des organismes nationaux, comme le <u>Conseil canadien des affaires</u>, la <u>Chambre de commerce du Canada</u>, les <u>Manufacturiers et Exportateurs du Canada</u> et la <u>Coalition pour l'équité fiscale envers les PME</u> (représentant plus de 70 organismes), ont mis de l'avant un dossier pour une réforme exhaustive de la fiscalité. Les deux comités des finances, celui de la <u>Chambre des communes</u> et celui du <u>Sénat</u>, ont émis des recommandations dans d'anciens rapports qui varient de la simplification de la fiscalité à la réforme de la fiscalité. Plus récemment, le <u>FMI</u> indiquait que le Canada avait besoin d'entreprendre un examen global de son système fiscal et que la réforme fiscale américaine augmentait l'urgence de procéder à cet examen.

Afin de créer un système fiscal de calibre mondial, le gouvernement doit mettre l'accent sur les quatre domaines prioritaires suivants dans le cadre d'un examen exhaustif.

- **a.** Élargir l'assiette fiscale en continuant d'éliminer les préférences fiscales inefficaces ou mal ciblées. Il reste beaucoup de travail à faire quant à l'examen des dépenses fiscales de 2016-2017 et ces conclusions doivent être rendues publiques. À des fins de neutralité fiscale, l'ajout de revenus provenant d'une plus grande assiette fiscale pourrait servir à réduire les taux d'imposition en général.
- b. Considérer modifier la combinaison de l'impôt sur le revenu et de la taxe à la consommation afin de la rendre plus proche aux moyennes des pays de l'OCDE pour améliorer la compétitivité fiscale du Canada. Miser davantage sur la taxe à la consommation pourrait également offrir plus de latitude fiscale quant à l'impôt des particuliers et des sociétés.
- **c.** Traiter les questions touchant l'imposition de l'économie numérique afin d'uniformiser les règles du jeu pour les Canadiens et les non-résidents, et d'assurer que les activités commerciales numériques sont taxées d'une façon qui est juste et qui favorise la croissance.
- **d.** Accroître l'utilisation de la technologie numérique pour l'observation des règles fiscales en développant davantage la normalisation et l'automatisation, afin d'obtenir ainsi une plus grande efficience et améliorer l'expérience client.

Compétitivité et efficience réglementaires

Bien que les réformes fiscales récemment mises en œuvre aux États-Unis attirent beaucoup l'attention, les efforts des Américains visant à simplifier leur fardeau réglementaire revêtent une importance comparable quant à la compétitivité relative du Canada. L'adoption par les États-Unis d'une approche réglementaire au budget, notamment une « règle du deux pour un », réduira le fardeau réglementaire et simplifiera les processus d'observation des règles fiscales imposées aux entreprises américaines.

Ici, même s'il y a eu des <u>progrès</u>, la réglementation demeure un défi pour les entreprises canadiennes. Selon un sondage du <u>Forum économique mondial</u>, la « bureaucratie inefficace » est le facteur le plus problématique pour faire affaire au Canada. Par exemple, une <u>étude</u> réalisée par la Fédération internationale des comptables sur les divergences réglementaires dans le secteur financier mondial a conclu que son coût était un taux de roulement annuel de cinq à dix pour cent, et les répondants canadiens se situaient dans la partie la plus élevée.

Pendant que le gouvernement se penche sur la compétitivité du Canada, CPA Canada l'invite à mettre l'accent sur l'amélioration de la compétitivité et l'efficience réglementaires du Canada. Notamment, le gouvernement doit envisager d'élargir la portée de la Loi de 1999 visant à réduire les formalités administratives pour qu'elle porte également sur les exigences réglementaires. Comme il a été présenté dans un récent rapport de la Chambre de commerce du Canada, des mesures devraient être envisagées pour accroître les commentaires des intervenants et la confiance de la communauté des affaires envers le processus réglementaire. Une direction fédérale est également requise pour traiter les exigences réglementaires en double ou qui se chevauchent entre les différents ressorts. Une telle direction pourrait possiblement permettre une plus grande harmonisation des règles et de l'administration relatives à ces exigences réglementaires.

De plus, CPA Canada croit que le *Conseil consultatif en matière de croissance économique* apporte des recommandations constructives pour améliorer la souplesse du système réglementaire du Canada et le gouvernement devrait sérieusement considérer les <u>idées du conseil</u>.

Compétences novatrices pour le travail

Grâce à la mise en œuvre du Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernent et d'autres nouvelles initiatives, les Canadiens apprendront les compétences novatrices nécessaires pour travailler. Il n'y a aucun doute que la nature du travail évolue, que ce soit l'augmentation des emplois précaires (comme indiqué dans le rapport de CPA Canada) ou la transition vers les compétences numériques, cognitives et techniques que doivent posséder les travailleurs. Près de la moitié des emplois au Canada seront touchés par l'automatisation d'ici 2030, selon le Conseil consultatif en matière de croissance économique. Les économies développées se dirigent vers une obligation de reconversion, selon un rapport du Forum économique mondial. Le passage à une économie plus novatrice et numérique exigera un perfectionnement continuel et une reconversion périodique des travailleurs canadiens.

La question qui se pose est la suivante : « Comment le gouvernement encourage-t-il vraiment les travailleurs et les employeurs canadiens à poursuivre leur perfectionnement ou à effectuer une reconversion pour le travail? »

À moins d'une stratégie nationale coordonnée sur les compétences, CPA Canada recommande que le gouvernement revoie et modifie les incitatifs financiers offerts aux Canadiens et aux employeurs pour le perfectionnement et la reconversion, et en fasse une meilleure promotion. Afin d'équilibrer le coût des mesures incitatives pour la collectivité, nous demandons avec insistance que le gouvernement adopte une approche de cofinancement, comme proposé par le Conseil consultatif. Améliorer l'accès aux soutiens actuels pourrait découler de la révision des subventions canadiennes pour l'emploi, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux (comme suggéré pour l'Ontario, entre autres), puis, s'appuyant sur le projet pilote, offrir des bourses canadiennes pour étudiants aux apprenants adultes et faire une meilleure promotion des mesures incitatives visant le perfectionnement.

Croissance économique durable

Le monde des affaires valorise la certitude. Les entreprises canadiennes comprennent également que la protection de notre environnement et l'enrichissement de notre qualité de vie constituent une bonne stratégie d'affaires. Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques est important, car c'est

Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019 des Comptables professionnels agréés du Canada Page 6 de 6

un plan pour atteindre les obligations internationales du Canada et qui peut offrir aux entreprises la certitude et la prévisibilité nécessaires afin de stimuler les investissements et la compétitivité.

Cette certitude s'amenuise, car le discours politique retourne à des débats qui auraient dû être réglés, d'une façon ou d'une autre, il y a une décennie. Pendant ce temps, nos concurrents vont de l'avant. Le Royaume-Uni, d'autres pays européens et quelques États américains vont de l'avant avec des engagements législatifs afin d'atteindre les objectifs liés aux changements climatiques.

Le gouvernement canadien doit se concentrer sur l'avenir et doit demeurer engagé envers la stratégie fédérale, provinciale et territoriale présentée dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. De replonger à ce moment-ci dans la réflexion et l'incertitude mettrait en péril la capacité du Canada à atteindre ses objectifs environnementaux et nuirait à la compétitivité des entreprises du pays.

L'un des quatre piliers qui soutiennent le Cadre pancanadien est l'adaptation et la résilience climatique. Les vérificateurs généraux du Canada ont illustré deux grandes lacunes dans les efforts d'adaptation du Canada aux changements climatiques : un manque de coordination entre les différents ressorts gouvernementaux et l'absence de considération pour le secteur privé.

CPA Canada recommande que le gouvernement élabore un <u>plan national d'adaptation</u> afin de coordonner les efforts d'adaptation aux changements climatiques de tous les niveaux de gouvernement et du secteur privé. Durant l'élaboration de ce plan, le gouvernement doit consulter la communauté des affaires au début et tout au long du processus.

Plusieurs pays effectuent une réforme de leurs marchés des capitaux afin de rediriger les flux de capitaux et faire face aux enjeux des changements climatiques et du développement durable. Par exemple, la Commission européenne a adopté un plan d'action sur le financement durable. CPA Canada invite le gouvernement à élaborer un plan d'action canadien exhaustif pour le financement durable, présentant les partenariats, la politique, la réglementation et les normes nécessaires afin d'accélérer la transition du Canada vers une économie durable. Cette initiative inclurait les conseils à venir du comité d'experts sur le financement durable.

Gestion fiscale responsable

Enfin, CPA Canada croit qu'il serait prudent pour le gouvernement de s'attaquer au déficit du Canada qui persiste en établissant une date cible pour un retour à l'équilibre budgétaire.

Le Canada a besoin d'un plan pour une stabilité fiscale qui met l'accent sur des budgets équilibrés à moyen terme afin de guider le gouvernement dans sa planification financière, d'augmenter la confiance des entreprises, et d'améliorer les occasions de croissance ainsi que la compétitivité du Canada.